



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 24 août 2011 07h35

Information réglementée - Ageas annonce un programme de rachat d'actions à hauteur d'EUR 250 millions maximum

Ageas annonce ce jour que, sur la base d'une autorisation accordée par les actionnaires le 27 avril 2011, il a décidé de lancer un programme de rachat d'actions propres à concurrence d'EUR 250 millions maximum¹.

Ageas lancera le programme de rachat d'actions le 24 août 2011 pour une période se terminant le 23 février 2012.

Ce programme sera mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques du secteur, et aux lois et règlements y applicables. A cette fin, Ageas a mandaté un courtier indépendant et l'a chargé d'exécuter le programme au nom d'Ageas par des achats sur le marché, via NYSE Euronext Bruxelles et Amsterdam.

Les actions rachetées seront détenues comme actions propres jusqu'au moment où une décision d'annuler ces actions sera formellement approuvée par les actionnaires.

A l'issue du programme de rachat d'actions et dans l'hypothèse où tous les autres éléments resteraient constants, le capital discrétionnaire s'élèvera à EUR 0,75 milliard. Le rachat d'actions propres n'affectera pas la solvabilité des activités d'assurance, pour lesquelles Ageas rapporte un ratio de 207% en IFRS, au 30 juin 2011.

Ageas informera le marché de manière complète sur les détails de cette transaction, dans le respect des obligations réglementaires.

Bart De Smet, CEO d'Ageas, déclare : « L'annonce faite ce jour souligne notre souci permanent d'optimiser le capital et de créer de la valeur pour nos actionnaires. Eu égard à notre forte position de liquidité, à l'excellente solvabilité de nos activités d'assurance et à la sous-évaluation de notre action, nous croyons fermement que le moment est opportun pour mettre en œuvre un rachat d'actions tout en conservant la souplesse nécessaire pour investir dans la croissance de nos activités d'assurance. »

Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels : Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande ; et par le biais de filiales en France, en Allemagne, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments *vie individuelle* et *employee benefits*, et se profile aussi comme acteur de référence en *non-vie*. Au Royaume-Uni, Ageas est le deuxième assureur auto pour les particuliers et dans le segment 50+. Ageas emploie plus de 13.000 personnes et réalise un encaissement annuel de près d'EUR 18 milliards.

¹ Actuellement, Ageas détient environ 1,5% de ses actions propres (essentiellement des actions liées à l'instrument FRESH-Floating Rate Equity-linked Subordinated Hybrids). Après le rachat, le montant d'actions auto-détenues par Ageas devrait rester sous le maximum de 10% du capital émis, autorisé par les actionnaires.



CONTACT PRESSE

+32 (0)2 557 57 37

INVESTOR RELATIONS

Bruxelles

+32 (0)2 557 57 33

Utrecht

+31 (0)30 252 53 05

Ageas

Rue du Marquis 1 - 1000 Bruxelles - Belgique

Archimedeslaan 6 - 3584 BA Utrecht - Pays-Bas

www.ageas.com